

LA
MORALE ÉGYPTIENNE

QUINZE SIÈCLES AVANT NOTRE ÈRE



ÉTUDE

SUR LE



PAPYRUS DE BOUFAQ N° 4

PAR

E. AMÉLINEAU

Maître de Conférences à l'École pratique des Hautes Études
(Section des Sciences religieuses)

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

—
1892



INTRODUCTION

L'ouvrage que je publie aujourd'hui est une œuvre difficile qui m'a demandé beaucoup de travail et de soins. C'est le résultat des leçons que j'ai professées à la Conférence de Religion égyptienne, dans la section des *Sciences religieuses* de l'*École des Hautes Études*. Je n'ai aucunement la prétention de donner au public une œuvre qui soit en tout point irréprochable, qui rende le papyrus que j'ai traduit accessible à toute personne ; dans les travaux égyptologiques, personne, à l'heure présente, ne peut avoir la prétention de publier des œuvres qui rendent désormais inutiles les études ultérieures, parce que le dernier mot de la science aurait été dit sur la question traitée : les ouvrages des égyptologues, les miens surtout, sont éminemment revisables, et il est probable que dans cinquante ans les progrès réalisés feront, des ouvrages publiés à cette fin de siècle, des œuvres bonnes à consulter pour les érudits, mais qui ne sauraient en aucune façon répondre aux besoins de la science d'alors. De même, je n'ai point davantage la prétention de rendre mon travail accessible à tous ceux qui pourraient être attirés par le titre : la langue égyptienne a ses tournures particulières, et j'estime qu'une traduction digne de ce nom doit avant tout se préoccuper de rendre bien fidèlement l'original. Mon livre ne sera donc point d'une lecture courante. Mais les esprits philosophiques habitués à chercher, sous l'enveloppe donnée aux idées, ces idées mêmes, ne pourront que gagner à le lire avec attention. Ils verront que la manière dont les premiers hommes comprenaient la morale ne ressemble guère à celle dont nous

la comprenons aujourd'hui, après tout le progrès des siècles. Ils seront ainsi bien payés de leurs peines, puisqu'ils pourront voir plus loin dans cette antiquité humaine et tirer du spectacle qu'ils auront eu sous les yeux des conclusions neuves, vraies et profondes. Pour cela, ils n'auront qu'à mettre leur confiance dans celui qui voudrait être un guide plus sûr de lui-même et du chemin qu'il veut ouvrir.

Quelle confiance mérite cet ouvrage? Je tâcherai de le dire moi-même, et tout de suite. Si je ne regardais que ma personne, mon travail et ma peine, je pourrais peut-être dire qu'il mérite la confiance qu'on accorde à tout auteur qui se produit en public: il n'est point ici question de cette confiance particulière; mais il y a d'autres questions à côté qu'il faut résoudre, celle par exemple de la lecture du papyrus, celle de l'intelligence des mots, celle des progrès généraux de l'Égyptologie. C'est à ces questions que je répondrai avec franchise. L'Égyptologie, quoique de date relativement restreinte, a fait des progrès considérables, si considérables même qu'on peut avoir toute confiance dans les traductions données par les égyptologues sérieux et qui se tiennent au courant de la science. Ces traductions sont certaines, si l'on ne regarde que le gros de l'œuvre: l'ouvrage de la postérité sera de corriger quelques nuances, en tenant compte des nouveaux progrès faits dans la grammaire égyptienne; mais, je le répète, on ne saurait se tromper sur le sujet d'un papyrus, sur les phrases elles-mêmes et l'on peut avoir confiance dans les traductions données. Quelquefois, on se trouve en présence d'un mot encore inconnu, ou dont le sens n'est pas bien précis: cette sorte d'inconvénients se trouve dans presque toutes les langues mortes, et la science a dans ce cas la méthode de comparaison qui lui sert à établir le sens du mot cherché. Dans cet ouvrage, les mots nouveaux ou à acception nouvelle sont très rares, si même ils existent. Reste la lecture. La lecture des papyrus hiératiques est aujourd'hui sortie à tout jamais des ambiguïtés de la première heure, et certains

savants peuvent défier toute correction dans la transcription hiéroglyphique qu'ils ont donnée des papyrus hiératiques. Cependant là encore, quelques signes ont défié tous mes efforts: mais ils sont très peu nombreux, à peine deux ou trois. On peut donc être assuré de la certitude de la transcription des signes hiératiques en signes hiéroglyphiques: par conséquent les causes de confiance sont assez nombreuses. Quant à la traduction, les savants compétents jugeront si elle est bonne: j'ai du moins fait tous mes efforts pour la rendre aussi bonne que je le pouvais, et je crois pouvoir affirmer qu'elle forme un notable progrès sur les autres traductions données antérieurement et dont je parlerai bientôt. C'est pourquoi je la publie. Les progrès de la science depuis plus de vingt ans qu'ont été données au public les premières traductions, ont été immenses: il n'est donc pas étonnant qu'en les appliquant à la traduction de ce papyrus, j'en ai moi-même éprouvé les effets.

Comme je dois dans cette introduction traiter, autant qu'il m'est possible, toutes les questions qui ressortent du papyrus en question, je les diviserai en deux parties; dans la première, je parlerai de celles qui se rattachent à la publication du papyrus et je ferai l'histoire des travaux dont il a été l'objet; dans la seconde, je dirai ce qu'était la morale égyptienne en m'appuyant sur ce papyrus et sur ses similaires.

I

Le papyrus dont je présente la traduction faisait partie du musée de Boulaq; il fait aujourd'hui partie du musée de Gizeh, car les monuments du musée de Boulaq ont été transportés au palais de Gizeh, où ils n'auront plus à craindre l'effet désastreux des inondations du Nil. Il a été publié

par Mariette en 1872, et il porte le numéro IV de la collection alors réunie à Boulaq : il comprend neuf planches numérotées 15-23 du premier volume des *Papyrus égyptiens du musée de Boulaq, publiés en fac-simile sous les auspices de S. A. Ismaïl-Pacha, Khédive d'Égypte*. Cette date est la date officielle telle que je la trouve sur la couverture du livre de M. Maspero : *Du genre épistolaire chez les anciens Égyptiens de l'époque pharaonique* ; elle doit faire loi en librairie ; mais dès l'année précédente, quelques exemplaires devaient se trouver entre les mains de certains savants, puisque deux traductions datent de 1871.

Le fait est que l'édition était faite dès l'année 1870, qu'une première préface était composée et imprimée, où Mariette disait : « Papyrus n° 4. — TRAITÉ DE MORALE. — Acheté à Louqsor. Le papyrus est opistographe. Les planches 25 à 29 reproduisent les textes écrits au recto ; les planches 15 à 23 les textes écrits au verso¹. » Mariette ne fut sans doute pas content de sa première préface, car il la remania, l'amplifia et la publia avec la date 1871. Il dit dans cette seconde préface : « Le papyrus n° 4 a passé par plusieurs mains avant d'entrer au Musée. Nous l'avons acheté avec le papyrus n° 5² et le papyrus n° 7³, et un précieux ensemble de lettres en langue copte sur papyrus. C'est, dit-on, près de Deir-el-Médinet (Thèbes) et dans une tombe chrétienne que ces manuscrits auraient été trouvés, enfermés dans un coffre de bois..... Le papyrus n° 4 est un traité de morale analogue à la composition littéraire qui nous a été conservée par le monument que la science connaît sous le nom de Papyrus Prisse. Vers la fin, on rencontre une sorte de dialogue entre le prêtre, au nom duquel le texte est écrit, et son fils. Le papyrus n° 4 a été déjà deux fois l'objet de

1. A. MARIETTE: *Papyrus égyptiens du musée de Boulaq*. Préface de 1870, p. 3.

2. C'est-à-dire le conte démotique de Satni Khamoïs.

3. C'est-à-dire le papyrus connu sous le nom de *Papyrus des Heures*.

l'attention de M. de Rougé¹. M. Maspero en a traduit une partie dans le *Journal de Paris* du 15 mars 1871. — Au verso des pièces incomplètes qui paraissent n'être que des exercices d'écriture². »

Cette seconde préface nous informe donc de l'origine presque certaine de notre papyrus : il fut trouvé dans une boîte, sur le sol d'une tombe de moine chrétien qui lisait le papyrus de morale, en même temps que le conte de Satni, et qui diversifiait ses occupations par l'étude des papyrus contenant la description du domaine des heures de la nuit, c'est-à-dire d'un papyrus funéraire. On voit ainsi que les moines chrétiens dans la Haute-Égypte n'avaient pas répudié la science de leurs ancêtres. Au VII^e siècle de l'ère chrétienne, presque au lendemain de l'invasion persane en Égypte, l'évêque de Coptos (Qeft), Bisendi (Pisentios), pouvait couramment lire les listes de momies qui se trouvaient dans un tombeau de Thèbes³. Ainsi le texte fameux, où Clément d'Alexandrie affirme que nul, de son temps, ne savait plus en Égypte se servir des anciennes écritures, est complètement contraire à la vérité telle qu'elle ressort des documents.

Le papyrus n^o 4 du musée de Boulaq est acéphale, ce que ne dit pas Mariette, mais ce qui se voit du premier coup d'œil et ce qu'il avait lui-même vu. Tout le préambule manque et l'on ne peut dire combien il y avait de planches avant celle qui commence le papyrus dans son état actuel. Ce préambule nous aurait instruits sur quantité de choses importantes à savoir pour bien établir le premier état de la morale égyptienne; il nous faut malheureusement nous en passer et nous contenter de ce que le sort nous a donné. Le papyrus commence par des débris qui appartiennent au moins à deux planches différentes. et je suis persuadé pour ma part que

1. Mariette cite en cet endroit le titre du premier opuscule de M. de Rougé et dit ne pas connaître le titre du second. J'en parlerai plus loin.

2. *Papyrus égypt. du mus. de Boulaq*, p. 9.

3. E. ANÉLISEAU : *Étude sur le Christ. en Ég. au VII^e siècle*, p. 141.

les débris qui forment la première planche de la publication des papyrus de Boulaq devaient appartenir à quatre ou cinq planches précédentes. De la dernière de ces planches, il reste environ la moitié; je ne m'en suis pas servi, car il m'a paru bien difficile, sinon impossible, de traduire un texte coupé par la moitié, quoique M. de Rougé l'ait tenté en partie dans son dictionnaire manuscrit¹. Je n'ai commencé la traduction qu'à la première ligne de la planche seizième.

Si le papyrus est acéphale, il ne contient plus que de légères lacunes, provenant de l'usure du papyrus et de l'effacement de quelques lettres : nous en avons sans interruption la suite jusqu'à la fin. Le nom de l'auteur du traité de morale s'y trouve et cet auteur est connu dans la science sous le nom d'Ani : il parle à son fils qui se nomme ordinairement Khonsou-hôtep. Je crois qu'il faut changer les termes de la proposition, que le père, auteur du traité de morale, s'appelle Khonsou-hôtep et que le fils s'appelle Ani. J'ai deux raisons pour préférer ce changement : la première n'est pas absolument certaine, quoique très probable ; la seconde est une raison de grammaire. Pour expliquer la première, je suis obligé d'entrer dans quelques détails sur les autres traités de morale égyptienne que nous possédons, et j'espère qu'on me le pardonnera.

Les traités de morale égyptienne que nous connaissons se bornent à trois, outre le papyrus de Boulaq, dont les deux premiers sont contenus dans le papyrus Prisse, et le troisième dans un papyrus démotique du Louvre. De ce dernier je ne dirai mot, car il ne contient que des maximes détachées, dont quelques-unes sont intraduisibles par suite des lacunes, et elles ne se rapportent qu'à des devoirs généraux. Des deux autres que contient le célèbre papyrus Prisse, le premier aussi est acéphale, le second est complet. Le premier n'a pas de nom d'auteur, quoiqu'on ait attribué à tort la paternité de

1. C'est ce que l'on conclut du *coqubulaire* de M. Pierret où plusieurs phrases sont citées.

cet ouvrage à un certain Kaqemni : le texte ne dit pas en effet que ce personnage avait composé le traité de morale, mais qu'après la mort du roi Houni et l'avènement du roi Snéfrou, Kaqemni devint un comte nomarque¹. On en a conclu que ce Kaqemni était l'auteur du livre, lorsqu'il eût été beaucoup plus simple de conclure que c'était à lui qu'était adressé le traité de morale qui ouvre le papyrus Prisse et que les paroles auxquelles je viens de faire allusion montrent qu'il avait été un élève docile, qu'il avait pratiqué les préceptes qu'on lui avait enseignés et qu'une telle conduite l'avait désigné pour les plus hautes charges. S'il n'en était pas ainsi, à quoi bon la mention que Kaqemni fut fait comte nomarque? D'ailleurs, une autre observation vient encore rendre plus probable celle qui précède. Je ne crois pas, et j'en dirai plus bas la raison, que les traités de morale égyptienne soient authentiques, c'est-à-dire, qu'ils soient l'œuvre du personnage auquel on les attribue ; j'en trouve ici une preuve indirecte. Si Kaqemni eût réellement obtenu la dignité susdite, l'auteur ne se serait pas contenté de dire qu'il fut fait comte nomarque ; mais il eût dit que Kaqemni fut créé comte nomarque de tel nome particulier. Je suis donc en droit, ce me semble, de considérer cette mention comme la mention d'une récompense idéale, prouvant seulement l'excellence du livre qui finissait.

Le second traité nous est arrivé avec le nom de l'auteur auquel il est attribué, et cet auteur est un certain Petah-hôtep. Ce Petah-hôtep était fils aîné du roi sous le règne d'Assi, pharaon de la 5^e dynastie : on ne peut guère douter que ce pharaon ne soit donné comme le père de Petah-hôtep². Malheureusement si le pharaon Assi se trouve bien mentionné parmi les pharaons de la 5^e dynastie, il n'en est pas de même de Petah-hôtep qui aurait dû être nommé comme fils aîné du roi ; car le roi Assi n'a qu'un seul fils qui

1. Voir le texte dans VIREY : *Etude sur le papyrus Prisse*, p. 21.

2. *Ibid.* p. 23 et 32-33.

soit nommé dans les généalogies de cette époque reculée, et ce fils se nomme Asse-ônekh. Je ne veux pas dire cependant que cette filiation ne soit pas possible, car nous sommes loin de posséder la liste complète des familles royales de la v^e dynastie, et je croirais même assez volontiers qu'elle devait être exacte. Petah-hôtep avait lui-même un fils et c'est à ce fils, qui n'est pas nommé, qu'est adressé son livre de morale. Or, toujours en admettant ce que je prouverai tout à l'heure, que le traité n'est pas authentique, je prie mes lecteurs d'observer comment est composé le nom de l'auteur : un nom de divinité et une racine égyptienne : Petah + hôtep, le nom de la divinité étant celui du dieu adoré à Memphis. La raison de cette dénomination est qu'on mettait sous la protection du dieu Petah le livre de morale qui était publié. De même le nom de Khonsou-hôtep est composé exactement de la même manière : Khonsou-hôtep ; mais ici au lieu de mettre le livre sous la protection de Petah, qui est un dieu memphite, on le met sous celle de Khonsou qui est un dieu thébain, puisque c'est à Thèbes qu'a été trouvé le papyrus. C'est la première raison qui est plutôt une raison d'analogie, mais qui cependant a une certaine force, quoi qu'elle ne soit pas péremptoire.

La seconde raison, raison beaucoup plus forte, péremptoire jusqu'à un certain point, est une raison de grammaire que je ne ferai qu'indiquer ici, parce que je l'ai traitée tout au long dans le cours de mon travail. J'ai fait observer ailleurs¹ ce qui déjà était connu auparavant², mais avec moins de détails, que le verbe égyptien pouvait se présenter sous un triple état, l'état construit, l'état avec un régime annoncé par une préposition, et enfin l'état avec suffixe. Je n'ai à parler ici que du premier de ces trois états. Quand le verbe égyptien est à l'état construit, il se fait remarquer par une vocalisation plus faible, il est suivi immédiatement de son régime et

1. E. AMÉLINEAU : *Lettre à M. Maspero*, etc., dans le *Recueil*, tome XII.

2. Cf. SCHWARTZE : *Das alte Aegypten*; et SRENS : *Koptische Grammatik* qui a copié Schwartz.

a son sujet après son régime. C'est le cas ici, comme je le montrerai plus loin, et c'est pourquoi j'ai été amené à changer l'attribution de l'ouvrage que l'on disait être l'œuvre d'Ani, quand il est donné comme l'œuvre de Khonsou-hôtep¹.

D'ailleurs ce n'est là qu'une chose de peu d'importance, parce que je crois que ces sortes d'œuvres ne sont pas authentiques, et qu'elles ont été attribuées à des hommes du passé afin de leur donner un air d'authenticité qui les faisait bien accueillir. J'ai déjà démontré avec évidence qu'il en était ainsi pour les œuvres citées dans l'introduction que j'ai placée en tête de mes *Contes et Romans de l'Égypte chrétienne*². Or, on voudra bien s'assurer que les habitudes littéraires en honneur chez les Coptes n'ont pu être introduites tout d'un coup en Égypte et être acceptées favorablement des Égyptiens chrétiens. Il est beaucoup plus raisonnable de croire que les auteurs coptes n'avaient agi de la sorte que par suite d'une longue habitude déjà contractée dès les temps les plus anciens par leurs aïeux. En effet, à l'époque ptolémaïque nous voyons qu'un grand nombre de livres gréco-égyptiens qui nous sont parvenus sont attribués à Hermès Trismégiste; en remontant presque à la naissance de l'empire égyptien, nous voyons dans le livre le plus ancien du monde, le livre des morts, que certains chapitres de ce livre étrange ont été composés par Thoth, l'Hermès-Trismégiste des Alexandrins, et ces chapitres existaient déjà au temps des Pyramides. La continuité de l'habitude de ce que nous nommerions aujourd'hui œuvre apocryphe ou œuvre de faussaire est donc démontrée, et il ne sera pas surprenant que les œuvres de morale aient eu le même sort que l'œuvre religieuse par excellence en Égypte, le livre des morts. De même qu'on représen-

1. M. Maspero (*Lectures historiques*, p. 16), semble être parvenu aux mêmes conclusions; mais il n'a pas donné les raisons qui l'ont conduit à cette constatation.

2. E. AMÉLINAU: *Contes et Romans de l'Ég. chrét.* 1 p., xxvii-xxix.

tait certains chapitres du livre des morts comme l'œuvre d'un dieu afin de leur donner plus d'autorité et de vertu, de même on représentait les œuvres morales comme celles d'hommes célèbres par leurs vertus et leur longue vie, afin de leur attribuer plus d'autorité, sinon plus de vertu. De là vient que l'auteur du livre de Petah-hôtep dit à la fin de son ouvrage : « Cela (ces préceptes) m'a fait gagner cent dix années de vie, avec le don de la faveur du roi, parmi les premiers de ceux que leurs œuvres ont fait nobles¹. » De là aussi la mention que Kagemni fut créé comte nomarque à l'avènement du pharaon Snefrou.

D'ailleurs, si l'on veut bien considérer la forme littéraire de chacune des œuvres de morale qui nous sont parvenues, on sera persuadé que les traités de morale ne sont pas aussi anciens qu'on veut bien les dire et que l'attribution d'une antiquité reculée à ces traités rentrait dans les moyens littéraires que tout scribe égyptien, plus ou moins, avait à son service. On connaît déjà la conclusion du livre incomplet qui commence le papyrus Prisse ; le second, celui de Petah-hôtep a un préambule très étudié sur le malheur d'être vieux et les infirmités de la vieillesse ; il a une conclusion assez longue, très flottante, où l'auteur se répète plusieurs fois, sur les avantages de l'obéissance. Notre auteur a varié un peu la conclusion, il a institué un dialogue entre son fils et lui-même et il a terminé par un trait qu'il considérait sans doute comme un trait d'esprit. Or, à l'époque où l'on voudrait faire remonter les traités de morale, ce n'était guère le style en usage dans les monuments qui datent certainement de l'époque des pyramides ; de plus à toutes les époques, ce n'est point là le ton que prend un père pour instruire son fils. En un mot la vérité, comme a dit Molière, ne parle point toute pure dans ces sortes de compositions : elle est très

1. Virey : *Etude sur le Papyrus Prisse*, p. 107. Cette traduction ne me semble pas inattaquable.

apprêtée et très ornée, autant que pouvaient le faire les auteurs égyptiens à cette époque reculée.

Maintenant, à quelle époque faut-il faire remonter notre papyrus? On a fait remonter le papyrus Prisse jusqu'à la fin de la III^e dynastie, parce que le nom du pharaon Houni s'y trouve¹. Il en faut rabattre quelque peu, ce qui n'empêche point que ce ne soit un livre des plus anciens du monde. Selon toute vraisemblance, le papyrus Prisse a été copié vers la XVII^e dynastie, et les œuvres qu'il contient peuvent remonter jusqu'à la XII^e². Ce papyrus prend soin lui-même de nous avertir qu'il a été « écrit, de son commencement à sa fin, conformément à ce qui se trouve en écrit³ ». Le papyrus moral de Boulaq ne peut prétendre à une aussi haute antiquité. Tout d'abord le nom même de Khonsou-hôtep, qui est celui de l'auteur auquel il est attribué, n'est pas aussi ancien que le nom de Petah-hôtep. Peut-être remonte-t-il à la XI^e ou XII^e dynastie. Si l'on calculait l'époque de sa composition d'après le laps de temps qui s'écoula entre la V^e et la XII^e dynastie, on serait amené à en placer la composition quelque part vers la XVII^e et la XVIII^e dynasties. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que le papyrus moral de Boulaq fait allusion à des mœurs qui semblent avoir été inconnues à l'auteur du papyrus Prisse; par exemple, ce que l'auteur appelle les *maisons de bière*, et ce que nous nommerions aujourd'hui les cafés, ou plutôt les établissements de marchands de vin. En outre certaines expressions, et certaines phrases qui se rencontrent dans la conclusion de notre œuvre, nous reportent vers la XVIII^e ou la XIX^e dynastie, car l'on trouve dans les documents de cette époque des phrases qui ont un air de parenté intime avec les phrases qui terminent notre papyrus. Or, pour rencontrer des mœurs et des phrases identiques

1. Chabas, en particulier, dans le premier de ses travaux sur le papyrus Prisse.

2. M. Griffith lui a attribué la même époque: *Proceedings of the Society of B. Arch.* Vol. XIII p. 65-66, 145-146.

3. VIREY: *Etude sur le papyrus Prisse*, p. 107.

dans des œuvres différentes, il faut que les mœurs aient été communes et que les phrases aient été dans l'air. C'est pourquoi je mettrai la composition de notre traité de morale vers la XVIII^e ou la XIX^e dynastie, peut-être même un peu plus tard.

Quant à la date du papyrus de Boulaq, elle est encore beaucoup plus récente et il faut la rapprocher de nous de trois ou quatre dynasties au moins. En effet l'écriture hiératique s'y montre étroitement apparentée avec l'écriture démotique : certains signes sont faits exactement comme dans certains papyrus démotiques de la XXVI^e dynastie ; cependant le caractère général de cette écriture se rapproche beaucoup plus du caractère hiératique que du caractère démotique : c'est pourquoi j'attribue au papyrus de Boulaq une antiquité un peu plus reculée que la XXVI^e dynastie, qui est l'époque antérieure à la conquête persane de Darius.

J'en aurai fini avec ces questions préliminaires en disant que rien dans le texte en question ne vient en aide à la supposition que Khonsou-hôtep était un prêtre, comme le dit Mariette¹, ou un hiérogammate, comme le veut M. de Rougé². Mais ce sont là deux qualités bien vraisemblables : l'auteur n'aura certes pas négligé ce qui était élémentaire pour donner de l'autorité à l'œuvre composée. D'ailleurs, c'est une question assez oiseuse.

Il importe maintenant davantage de parler des travaux auxquels a donné lieu le papyrus de Boulaq. Longtemps avant la publication de Mariette, E. de Rougé avait entre-tenu le public du contenu de l'œuvre égyptienne dans une séance générale des cinq Académies, tenue le 4 août 1861. Le mémoire qu'il lut à ce propos parut dans le *Moniteur*, le 25 du même mois³. Presque dix années s'écoulèrent

1. MARIETTE ; *Les pap. Eg. du mus. de Boulaq*, I, p. 9.

2. De Rougé dans le *Moniteur* du 25 août 1861.

3. Mariette se trompe en donnant dans sa préface (*Papyrus Egypt. du mus. de Boulaq*, p. 9) la date du 23 août pour cette publication.

ensuite sans que le papyrus moral de Boulaq attirât l'attention dont il était digne. Mais dès le mois de mars 1871, comme la publication de Mariette avait paru, M. Maspero donna du papyrus moral un très court aperçu dans le *Journal de Paris*, le 15 mars. Au mois d'août de la même année, M. Maspero fournit à la revue anglaise l'*Academy* une analyse plus étendue de notre papyrus. La même année encore, E. de Rougé analysa le traité moral de Boulaq dans une des séances ordinaires de l'Académie des *Inscriptions et Belles Lettres* et il en donna une traduction complète¹. Cette traduction de l'honorable académicien, qui avait été le restaurateur en France, et on peut dire dans toute l'Europe savante, de la méthode et des études de Champollion, était déjà en grande avance sur la traduction des passages qui avaient été traduits auparavant, soit par lui-même dans le mémoire cité plus haut, soit par M. Maspero dans des articles faits pour la presse courante et qui ne demandent qu'à frapper l'attention du gros public.

Chabas, dont la mort prématurée a causé un si grand regret dans la tribu égyptologique, consacra de son côté son dernier ouvrage au papyrus moral de Boulaq². Jusqu'à l'apparition du journal *L'Égyptologie*, il avait fallu s'en tenir aux traductions partielles et à la traduction complète d'E. de Rougé, sans avoir le texte sous les yeux, à moins qu'on n'eût le texte hiéroglyphique publié par Mariette; avec le journal que Chabas écrivait et imprimait lui-même, on eut non seulement le texte hiéroglyphique sous les yeux, mais encore la transcription hiéroglyphique, la traduction et la discussion entière de chacun des mots qui composaient le papyrus. Ce nouveau travail, œuvre d'un savant qui avait déjà tant fait pour l'avancement des études hiéroglyphiques, ne fit cependant pas progresser la science autant que le croyait Chabas. Toutefois

1. *Comptes rendus des séances de l'Acad. des Inscr. et Belles L.*, 1871, p. 310-330.

2. CHABAS : *L'Égyptologie*. Ce recueil est entièrement consacré à ce papyrus.

il constitue un progrès sérieux, quoiqu'en un certain nombre d'endroits la quasi-nécessité où se trouvait Chabas de prétendre traduire avec plus de méthode que ne l'avait fait avant lui E. de Rougé l'ait conduit vers des sens hasardés et insoutenables : il manquait à Chabas, non pas de ne pas connaître assez les auteurs grecs ou latins, comme on le lui a si souvent reproché, mais de connaître l'Égypte. Si Chabas eût fait un voyage en Égypte, quantité de choses qu'il ne pouvait s'expliquer lui seraient apparues ; il eût pu presser son texte de plus près et par conséquent mieux traduire. Malgré tout, son travail reste une œuvre sérieusement conçue et faite sérieusement.

Depuis l'année 1878, date où M. Chabas termina son important et volumineux travail sur le papyrus moral de Boulaq, aucun ouvrage n'a été fait sur ce papyrus ; cependant quelques savants, comme M. Erman¹ en Allemagne et M. Maspero en France², ont eu l'occasion d'en traduire certains passages.

En m'occupant, après de si grands savants dans la science égyptologique, d'un papyrus qui a déjà été le sujet de travaux si importants, je n'ai d'autre prétention que de prouver à ceux qui furent mes maîtres que j'ai profité de leurs leçons. Depuis vingt ans que datent les premiers travaux sur ce papyrus, la science a progressé, elle a marché à pas de géant, on a étudié beaucoup les papyrus hiéroglyphiques, on a fait de très bonnes études et de très bonnes remarques sur la grammaire : il n'est donc pas étonnant que, le dernier venu, quoique je ne saurais et ne voudrais me mettre à la suite immédiate de savants illustres, il n'est pas étonnant, dis-je, que mon travail soit en progrès sur celui de mes devanciers. D'ailleurs j'ai été sur un point plus favorisé qu'ils n'avaient été par la fortune : j'ai eu en effet l'avantage inappréciable d'avoir fait

1. ERMAN : *Ägypten*.

2. MASPERO : *Lectures historiques et Études égyptiennes*, vol. 1.

un long séjour en Égypte, de pouvoir examiner moi-même les mœurs quotidiennes d'un peuple qui, malgré les révolutions politiques et sociales qui l'ont assailli, est resté en grande partie le même. Je n'ai donc eu qu'à ouvrir les yeux pour voir : la chose n'était pas très difficile et je n'ai aucun mérite à l'avoir faite. Un nombre assez considérable de maximes ont trait à des mœurs qui existent toujours. Par conséquent ceux de mes devanciers qui n'ont pas eu l'avantage de connaître l'Égypte, ou ceux qui n'y ont fait que des séjours peu prolongés, ne pouvaient pas deviner ce qui était si opposé à nos propres coutumes. En outre il y a dans les maximes de Khonsou-hôtep des sentences vraies en tout pays et en tout temps : un peu de philosophie m'a fait reconnaître les dites sentences. Je l'ai déjà dit souvent, et je le répète encore ici, les Égyptiens étaient des hommes tout comme nous : s'ils ont parlé, c'est sans doute pour se faire comprendre, et si nos traductions présentent à l'attention d'un lecteur qui se donne la peine de réfléchir des non-sens ou des sens tellement absurdes qu'on peut se demander si vraiment les hommes qui auraient ainsi parlé étaient des hommes sains d'esprit, il faut avoir le courage de le dire, nous n'avons pas compris le sens de ce que nous avons traduit. Le temps de ces traductions empiriques est désormais fini : quelques retardataires s'obstinent seuls à traduire ainsi. On trouvera plusieurs exemples de ces sortes de traductions en lisant mon travail : je les ai combattues ; c'était mon droit et mon devoir ; mais je proteste que jamais il n'est entré de sentiment d'amertume ni aucun sentiment de mépris pour les travaux de mes prédécesseurs. Bien souvent ce sont les fautes mêmes qu'ils ont faites qui m'ont fait trouver le véritable sens, ou ce que j'ai regardé comme le véritable sens des maximes du vieux scribe égyptien. La science a des droits et impose des devoirs. Et puis, ce ne serait pas la peine de publier un ouvrage, si je ne savais rien y apprendre à mes lecteurs.

Cependant, malgré tous mes efforts, certains passages de ce papyrus restent encore inexplicables, soit par suite des difficultés du texte, soit par suite des quelques lacunes qui s'y trouvent. Pour les lacunes je ne me suis pas senti en droit de les combler, quand les signes qui restaient ne rendaient pas la restitution certaine, ou quand le sens n'exigeait pas évidemment le mot que j'ai traduit, et encore dans ce dernier cas j'ai restitué le mot dans ma traduction, mais je me suis donné garde de le restituer dans le texte. Au contraire du papyrus Prisse qui, d'après la démonstration de M. Griffith¹, est rempli de fautes, ce dont on s'aperçoit d'ailleurs quand on l'étudie et qu'on essaie de le traduire, le papyrus moral de Boulaq ne contient guère de fautes ; mais il a une exubérance remarquable de signes qu'on appelle déterminatifs et de voyelles. Ce n'est plus l'écriture et l'orthographe employées dans les papyrus de ce que nous nommons la bonne époque ; mais les difficultés de traduction sont bien moins grandes. La principale des difficultés vient assez souvent de l'emploi de mauvais déterminatifs ; mais je n'ai usé qu'avec la plus grande prudence du droit que j'avais d'examiner et de rejeter ces déterminatifs. Le temps n'est plus où l'on regardait les manuscrits comme inviolables, parce qu'on ne pouvait les voir défectueux en quoique ce soit ; j'ai montré, pour ma part, que les scribes coptes avaient souvent fait des fautes extraordinaires, et d'autres avec moi se sont chargés de montrer que les scribes coptes n'avaient pas dégénéré, que leurs habitudes étaient le résultat d'habitudes antérieures à eux léguées par leurs aïeux.

Enfin je place mon travail sous l'abri des paroles suivantes qu'a écrites E. de Rougé : « Il y aura là, a-t-il dit en parlant du papyrus moral de Boulaq, pendant de longues années, de beaux sujets d'études, pour les jeunes savants qui se destinent à soutenir l'honneur de l'érudition française. Nous

1. Dans les *Proceedings of the Soc. of B. Ar.* Vol. XIII p. 143-146.

cherchons ici, dans la mesure de nos forces, à leur ouvrir une fois de plus la voie du progrès¹. » Je suis entré dans la voie que je me suis cru ouverte, n'ayant rien tant à cœur que de soutenir, selon mes forces, l'honneur d'une science qu'un Français a créée, qu'un autre Français a régénérée et que la France fait tant d'efforts pour entretenir toujours forte, toujours glorieuse.

II

La morale égyptienne n'a jamais fait jusqu'ici le sujet d'un travail d'ensemble et pour une bonne raison : c'est qu'on n'avait pas de matériaux pour construire un édifice durable. Les auteurs grecs qui nous ont le plus parlé de l'Égypte, comme Hérodote, Diodore, Strabon et les autres, n'ont presque rien dit sur ce sujet, parce qu'ils n'ont jamais eu une connaissance suffisante des mœurs égyptiennes. Aucun des auteurs grecs ne s'est trouvé en rapport de société et d'amitié avec les membres les plus élevés, les plus instruits de la caste sacerdotale, ou simplement des scribes habiles dans leur métier et ayant conquis une réputation de célébrité quelconque. Ceux d'entre eux qui ont visité l'Égypte, surtout Hérodote, outre qu'ils ont pu par la suite, en écrivant leurs ouvrages, faire plus d'une méprise que nous prenons depuis des siècles pour l'expression exacte de la vérité, n'ont été en relations qu'avec des membres infimes du clergé égyptien qui leur racontaient les contes que l'on disait sur chacun des pharaons les plus renommés, qui n'avaient aucun souci de la vérité, qui se moquaient vraisemblablement de la crédulité du voyageur grec et qui, après lui avoir dit : « Vous autres, grecs, vous n'êtes que des petits garçons, » le trai-

1. *Comptes rendus de l'Académie des inscrip. et belles lett.* 1871, p. 342.

taient véritablement en petit garçon¹. Ces guides peu au courant de la haute culture égyptienne, habitués au contraire à toutes les ruses et à tous les artifices des cicérones de cette époque reculée, n'avaient qu'un souci : amuser le voyageur grec qui s'était lié à eux et lui en donner pour son argent. Aujourd'hui encore, il n'est pas, dans la ville du Caire, un ânier quelque peu rusé qui ne s'offre à vous conduire partout où vous voudrez aller et qui se charge de vous faire les honneurs des monuments que vous voulez visiter. En outre, chaque monument public en Égypte a ses habitués, chargés de recevoir les étrangers, de leur faire visiter les mosquées, les palais, les musées qui existent et qui s'efforcent de vous faire plaisir en attendant quelque *bakschisch*. Quel fond peut-on faire sur les indications de pareils guides ? Et si quelque voyageur moderne s'avisait de recueillir avec soin tous les récits fantastiques ou vrais qui lui seraient ainsi faits, on n'aurait pas assez de sarcasmes pour sa crédulité. Et c'est cependant ce que méritent le plus souvent les auteurs grecs qui nous ont fait connaître ou ont prétendu nous faire connaître l'histoire d'Égypte, les mœurs et les coutumes de ce pays à une époque aussi reculée, et nous les avons acclamés comme nous aurions fait pour les hommes les plus consciencieux et les mieux informés : consciencieux, certes ils l'étaient, et leur crédulité extrême écrivit l'effet de leur temps ; mais alors il ne faut pas leur demander ce qu'ils ne peuvent nous donner. L'un de ces auteurs vient confirmer cette manière de voir par un texte que je citerai ; quoique cet auteur, je veux parler de Clément d'Alexandrie, ne mérite pas une égale confiance sur tout ce qu'il a dit de l'Égypte, cependant ses paroles cadrent si bien avec mon sentiment sur ce sujet que je ne puis les rejeter : « Les Égyptiens, dit-il, ne révélaient

1. Je n'ajoute guère confiance aux noms, cités par quelques auteurs, des prêtres qui auraient été les maîtres de Solon, de Pythagore et de Platon : ils me semblent tant soit peu apocryphes, quoiqu'égyptiens, et l'on n'aurait pas attendu le second siècle de notre ère pour les connaître.

pas leurs mystères à toute sorte de personnes et ne portaient point la connaissance des choses divines aux profanes, mais à ceux seulement qui devaient parvenir au trône et à ceux d'entre les prêtres les plus distingués par l'éducation, la science et la naissance¹. » A la vérité, Clément d'Alexandrie parle ici des mystères et des *choses divines*; mais il faut se rappeler que tout ce qui sortait de l'ordinaire était regardé comme divin, et surtout qu'au commencement de la civilisation, les prêtres avaient grand soin de garder soigneusement cachés leurs rites et leurs cérémonies, afin de mieux tenir le peuple en haleine. Par conséquent ce n'est pas chez les auteurs grecs qu'il faut chercher des renseignements précis et certains sur ce que nous nommons aujourd'hui la morale. A part quelques renseignements vagues, quelquefois vrais, quelquefois faux, d'autres fois non susceptibles du contrôle de la science contemporaine, comme certaines des affirmations de Diodore de Sicile sur les lois en usage en Égypte, nous ne connaissons absolument rien par les auteurs grecs de ce que nous comprenons maintenant sous le nom d'éthique ou de morale et je rechercherai plus loin si les Égyptiens eux-mêmes entendaient bien, dans ce que nous nommons leurs papyrus moraux, la même chose que nous.

Depuis les auteurs grecs, à part quelques allusions qu'on peut rencontrer dans les auteurs latins, on ne trouverait jusqu'à notre époque aucun travail qui soit réellement personnel sur cette question. Cependant les auteurs ne manquent pas, d'histoire universelle comme d'histoire ancienne, qui ont parlé des mœurs égyptiennes dans leurs ouvrages, et qui, comme Bossuet, ont accusé les Égyptiens de toutes les superstitions les plus absurdes, sans voir que les Égyptiens ne différaient pas en cela des autres hommes, qu'ils leur étaient même supérieurs. Ceci n'est pas chose étonnante, puisque tous les auteurs, jusqu'à l'immortelle découverte de Cham-

1. CLEM. ALEXANDR. *Stromates*. V. p. 566 c. (*Patr. græc.*)

pollion, n'avaient à leur service que les rares textes des auteurs grecs ou latins. Cependant, depuis la découverte de Champollion, la morale égyptienne n'a fait le sujet d'aucun travail particulier, et même pour les papyrus moraux on s'est contenté d'expliquer leur texte philologiquement, en ayant soin toutefois, comme Chabas, de faire ressortir la ressemblance de leur contenu avec les sentences et les proverbes du peuple hébreu. On avait cru que cette traduction était encore trop défectueuse pour risquer, sur sa base, l'élévation d'un édifice qu'un souffle eût fait s'écrouler. On l'a tenté récemment malgré tout, et cela d'après le contenu d'un papyrus démotique; la tentative a montré plus de zèle qu'elle n'a eu de succès, et la faute me semble tout entière peser sur l'intention de l'auteur qui n'y va pas, comme on dit vulgairement, par quatre chemins, et qui d'un seul coup a voulu prouver que le Christianisme avait pris un assez grand nombre de ses doctrines morales dans l'ancienne Égypte. Mais il faut citer M. Revillout, puisqu'il s'agit de cet auteur :

« Le droit, dit-il, après avoir parlé de ce qui selon lui est la part des Babyloniens et des Grecs dans la civilisation générale, le droit, en prenant ce mot dans son acception la plus haute; la morale, ses applications aux rapports des hommes entre eux; l'organisation équitable de l'état des personnes et de ses conséquences; la science de l'âme humaine et de ses destinées : voilà quelle fut par excellence, dans l'éducation de l'humanité, la part de ce peuple égyptien infiniment plus ancien que les Grecs.

» Aussi à l'Orient comme à l'Occident, chez les prophètes juifs comme chez les historiens, les poètes et les philosophes de la Grèce, existait-il la même admiration, presque sans limite, des sages de l'Égypte. Ce sont les sages de l'Égypte auxquels Isaïe ne trouve à opposer que la sagesse de Jéhovah. C'est chez eux que Pythagore, Solon, Platon, les plus illustres par leur sagesse d'entre les Hellènes, sont allés se former d'abord en qualité de disciples, suivant les récits

de leur temps. Et nous avons eu l'occasion souvent de démontrer que ces dires des anciens sont confirmés par les documents les plus récemment découverts, et que, par exemple, nous savons maintenant avec certitude que Solon a calqué beaucoup de lois d'Athènes sur celles de l'Égypte. Dans ce qui a persisté jusqu'à nous, la morale surtout est, telle que nous la comprenons, tout entière originaire d'Égypte.

» Chose curieuse! on peut même dire que, tandis que chez les autres peuples anciens la morale n'était qu'une simple résultante de la religion, en Égypte on tendrait à l'en croire en quelque sorte indépendante au premier coup d'œil.

» Il y a en Égypte un très grand nombre de sages qui ne sont, à proprement parler, que des moralistes, comme à une période relativement récente dans notre monde occidental, le rhéteur Isocrate, Épictète, l'empereur Marc-Aurèle, etc. Le plus ancien des livres du monde n'est-ce pas le livre égyptien des Maximes de Ptah hôtep, remontant à la 14^e dynastie¹ : c'est-à-dire à une époque tellement reculée que partout ailleurs elle se perd dans la nuit des temps? Et plus tard, sous les Ramessides, n'avons-nous pas, dans les Maximes du scribe Ani, un autre livre de morale pure, du même genre²? A ce même genre se rattachent aussi les traités analogues écrits en démotique et que nous étudierons cette année, ainsi que de curieux traités coptes que nous avons publiés jadis.

» La *Sagesse* dont saint Jérôme avait parfaitement vu l'origine égyptienne; plusieurs siècles après, les gnomes du saint concile, écrites par le grand Athanase, sont les suites

1. M. Revillout se trompe; le livre de Ptah hôtep ne daterait que de la 17^e dynastie, s'il fallait tenir pour vrai le nom de l'auteur, qui se dit fils aîné du roi Assa. Or, ce pharaon est le huitième de la 17^e dynastie. — C'est du livre de Kaqimna que M. Revillout veut parler; encore remonterait-il à la 11^e dynastie.

2. M. Revillout se trompe encore, comme je l'ai fait voir plus haut. Le papyrus de Boulaq contient une œuvre plus ancienne que ne le dit M. Revillout.

légitimes de cette littérature, toute particulière, dont les productions se comptaient par milliers dans la vallée du Nil¹.

» Aussi je ne doute pas, pour ma part, que c'est d'Égypte exclusivement qu'est parti ce mouvement : pour se propager de là dans le reste du monde antique, mais comme l'écho affaibli d'un son. En dehors de l'Égypte tout nous semble écourté. Quelle différence comme grandeur, par exemple, entre la morale juive de l'Écclésiaste et des Proverbes et celle que nous trouvons professée dans la vallée du Nil ! Et cependant on a déjà remarqué que quelques-unes des maximes juives ont été traduites mot à mot de celles de Ptah hôtep, etc. Combien Isocrate, si célèbre comme moraliste, nous paraît lui-même petit, mesquin, à côté des vieux scribes de l'antique Égypte ! Et cependant Isocrate ne faisait certainement que mettre en œuvre les traductions d'anciens ouvrages d'un pays autre que le sien. Nous en avons la preuve à chaque pas. Comment, autrement, dans son traité à Démonique, cet Athénien aurait-il pu recommander à ce citoyen de la république d'Athènes auquel il s'adresse, de vénérer le roi, d'obéir à ses ordres comme à des lois sacrées, etc. ?

» Tout cela sent l'Égypte et vient d'Égypte. Les anciens avaient donc parfaitement raison, sans remonter à ces vieux maîtres qui disaient à Hérodote : « Vous autres, Grecs, vous n'êtes que des enfants². »

Plus loin, le même auteur dit encore : « La morale égyptienne est souvent d'une étonnante beauté. Bien supérieure à la morale juive, elle égale parfois la morale chrétienne³. »

1. Je serais curieux de connaître ces milliers d'exemplaires. Si l'on met à part les papyrus funéraires, il ne reste pas alors une dizaine de ces œuvres qu'on compte par milliers.

2. Ce précepte d'Isocrate peut très bien s'expliquer sans avoir recours à l'Égypte ; il suffit pour cela que le rhéteur athénien sut qu'il y avait des rois, et il devait le savoir.

3. *Rituel funéraire de Pamonth*. — *La morale égyptienne*, p. 1-3.

4. *Ibid.*, p. 15.

Enfin, il termine la leçon, faite au Louvre et publiée depuis, par ces paroles : « Je ne sais si vous partagerez mon impression. Mais il me semble que, parmi tous les monuments de la vallée du Nil, établis pour l'éternité, nul n'ait des bases plus solides que cette sagesse égyptienne, qui s'éleva de plus en plus dans la suite des générations, mais qui nous apparaît déjà brillante, colossale, pour ainsi dire, dominant les peuples antiques, dans les maximes de Ptah hôtep, -- lorsqu'on construisait les Pyramides -- et, plus sublime, plus resplendissante encore peut-être, dans cette confession négative dont nous trouvons tant de reflets sur les stèles de l'ancien empire¹. »

Ces réflexions sont tout au moins fort exagérées et je montrerai tout à l'heure que telle n'est pas la genèse de la morale égyptienne. C'est ainsi qu'on peut pour un moment jeter de la poudre aux yeux de ceux qui se montrent tout préparés pour cette petite opération ; mais ce n'est pas ainsi qu'on fait de la science et surtout qu'on écrit quelque chose de durable. Le fond de la morale égyptienne était l'égoïsme et, si ce qu'on a nommé l'altruisme s'y montre, la raison en est que, dans la vie commune dans une société bien faite, on ne peut se passer des autres, il faut bien en tenir compte dans les règles de vie journalière. Quelques considérations préalables vont le montrer, en attendant que l'examen des maximes contenues dans les papyrus moraux achèvent de nous instruire à ce sujet.

Sans remonter jusqu'aux premiers temps où l'homme parut sur la terre, où il vécut d'abord solitaire, puis peu à peu se forma en famille, en tribu pour arriver ensuite à la société humaine telle qu'elle existe depuis de longs siècles, au moins huit mille ans, je me bornerai à prendre l'Égypte au temps des Pyramides, c'est-à-dire de quatre à cinq mille ans avant l'ère chrétienne. La société égyptienne est dès lors formée

1. *La morale égyptienne*, p. 16.